

Réunion des délégués d'établissements

Continuons la mobilisation de défense des CPGE !

Le 15/01 dernier, la manifestation parisienne des professeurs de CPGE a réuni plus de 1500 personnes. En France, ce sont 8000 professeurs qui se sont mobilisés selon diverses modalités d'actions (journée prépa morte / grève / AG et vote de motions).

Le succès de cette manifestation ne doit pas nous faire oublier les raisons de celles-ci. Des classes pleines à craquer et à fort taux de boursiers sont toujours menacées. Au-delà de ces classes, c'est bien le modèle des CPGE, formation supérieure publique gratuite, qui est menacé. Une CPGE qui ferme c'est un pas de plus vers la privatisation de l'enseignement supérieur. C'est une offre de proximité en moins pour des élèves qui n'ont pas forcément l'occasion de déménager pour leurs études. C'est une dégradation totale des services des enseignants : le rythme des fermetures rattrapant celui des départs à la retraite, il n'est plus possible de recaser les collègues qui se trouveront avec des services morcelés et à terme des compléments de service à effectuer dans le secondaire.

Il est encore temps de s'opposer à ces fermetures. À l'heure actuelle, les classes menacées de fermeture ne sont pas présentes sur Parcoursup. Mais il est encore possible de faire plier le ministère !

Si le temps semble jouer contre les classes menacées de fermeture, ne perdons pas de vue que les candidatures Parcoursup se font traditionnellement en mars. Une formation, même si elle apparaît après le lancement de Parcoursup, a les moyens de remplir.

C'est aussi face aux baisses de DHG qu'il faut se mobiliser. Celles-ci parviennent actuellement dans les établissements. Une baisse forte de la dotation horaire globale, c'est une fermeture qui ne dit pas son nom. Il faut aussi mener ce combat.

Après la réussite des mobilisations de décembre (06/12, 13/12, 21/12) et celle du 15/01, il faut continuer à se mobiliser. Face à une menace nationale, seule une solidarité nationale permettra de faire reculer le ministère et de défendre le modèle des CPGE. C'est pourquoi « le collectif de défense des CPGE » est né. Il regroupe au sein d'une même structure des professeurs de différents établissements, qui enseignent dans différentes filières, qui adhèrent (ou pas) aux différentes associations de professeurs et qui sont syndiqués (ou pas) dans les principaux syndicats de l'EN.

Il faut démontrer que toute la France est encore mobilisée pour la défense des CPGE menacées et pour la défense du modèle des CPGE. Si la mobilisation du 15/01 a démontré la force du mouvement, elle ne doit pas rester sans lendemain. Dans cet objectif, nous souhaitons organiser une montée nationale de délégués d'établissements. Cette réunion aura lieu le **mercredi 07/02 à 14H**.

Elle sera l'occasion de décider collectivement ce qu'il convient de faire pour gagner, pour qu'aucune CPGE ne ferme. Elle sera aussi l'occasion de montrer l'unité des enseignants de CPGE face aux attaques répétées contre un modèle qui fonctionne. Elle sera encore l'occasion de maintenir la pression sur le ministère et de dénoncer de nouveau les mensonges du Rectorat de Paris concernant le supposé manque d'attrait et le supposé manque de diversité des CPGE. Le sort des CPGE menacées et la défense du modèle des CPGE doivent de nouveau avoir un écho dans les médias

qui seront convoqués pour l'occasion. Cela permettra de contrer certains discours sur les CPGE en insistant sur les effectifs en hausse cette année (de l'ordre de +5% en CPGE commerciales et +7% en CPGE scientifiques selon des estimations fiables), sur la hausse de nouveau prévue pour l'année à venir (+2100 élèves selon les projections SIES) ainsi que sur la satisfaction des élèves de CPGE (88,1% des élèves de CPGE referaient le choix de la CPGE selon un sondage réalisé par l'APLCPGE). À l'heure où les élèves mènent leur réflexion sur les formations à sélectionner sur Parcoursup, il est important d'occuper le terrain médiatique en diffusant un discours positif sur les CPGE.

Pour que cette action soit un succès, nous avons besoin d'être assurés d'un nombre suffisant de délégués en provenance de lycées de toute la France et pas seulement de région parisienne.

Afin de nous faire savoir au plus vite votre participation à cette réunion des délégués d'établissements, pourriez-vous envoyer le mail type suivant :

Adresse d'envoi : **defense.cpge@gmail.com**

Objet du mail : Participation à la réunion des délégués

Contenu du mail :

Bonjour,

je vous confirme la participation à la journée des délégués d'établissements de :

- [nom du représentant]

- [nom de l'établissement] + [ville & académie de l'établissement]

Les classes menacées peuvent encore être sauvées, continuons la mobilisation !

Collectif de défense des CPGE